

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DES DELEGUES DU PERSONNEL Castres

Du 23 mai 2019

### COLLEGE UNIQUE

#### TITULAIRES

Valérie MIAILHE  
Alexandre BEAUJALUT  
Cyril DUFOUR  
Jérôme BRUNET  
Thien-Thanh DAO

CFDT  
CFDT  
CFDT  
CFDT  
CFE-CGC

#### SUPPLEANTS

Ludivine DUVAL  
Jean-Christophe HERMITTE  
Jean-Michel VAN NUVEL  
Carole ZAMBON

CFDT  
CFDT  
CFDT  
CFE-CGC

**Diffusion** : Direction des Ressources Humaines  
Direction de l'établissement

#### **Tous secrétariats**

**Les réponses aux DP sont disponibles sur l'intranet :**

[http://intranet.peopleonline3.corp.thales/rh\\_ts/pub/DP.cfm](http://intranet.peopleonline3.corp.thales/rh_ts/pub/DP.cfm)

**et sur l'extranet** (copiez/collez le lien ci-dessous):

[https://portal.mythalesgroup.com/emythales/bilans\\_cr.html](https://portal.mythalesgroup.com/emythales/bilans_cr.html)

**Pour connaître le nom de votre interlocuteur au Service Paie  
ou celui de votre Responsable Ressources Humaines**

[http://intranet.peopleonline3.corp.thales/rh\\_ts/pub/salaire.cfm?slidid=7&idd=103071&intranlang=fr](http://intranet.peopleonline3.corp.thales/rh_ts/pub/salaire.cfm?slidid=7&idd=103071&intranlang=fr)

## REUNION

### Présents :

|                       |      |
|-----------------------|------|
| DUFOUR Cyril          | CFDT |
| DUVAL Ludivine        | CFDT |
| VAN NUVEL Jean-Michel | CFDT |

### Absents :

|                          |           |
|--------------------------|-----------|
| BEAUJAUULT Alexandre     | CFDT      |
| BRUNET Jérôme            | CFDT      |
| HERMITTE Jean-Christophe | CFDT      |
| MAILHE Valérie           | CFDT      |
| DAO Thien-Thanh          | CFE – CGC |
| ZAMBON Carole            | CFE – CGC |

### Invité :

|                |      |
|----------------|------|
| Michel LAURENS | CFDT |
|----------------|------|

### A représenté la Direction à cette réunion :

|                          |                                         |
|--------------------------|-----------------------------------------|
| Sandrine BRUNET DORLEANS | Responsable Ressources Humaines         |
| Frédéric BRUNET          | Responsable Centre Service Applications |

## QUESTIONS DES DELEGUES DU PERSONNEL CFDT

La CFDT souhaiterait qu'un opérationnel soit présent à chaque réunion.  
Nous souhaitons également avoir les réponses en séance au moins sur les questions récurrentes.

### Questions récurrentes :

#### **CFDT-1. Prises de commandes**

Merci de nous fournir pour le site de CASTRES les prises de commandes prévisionnelles et réelles.

##### **REPONSE**

Voici les chiffres en termes de prise de commande :

| PC    |             |
|-------|-------------|
|       | Réel Budget |
| Mois  | 4,3 5,2     |
| Cumul | 33,6 28,9   |

#### **CFDT-2. CA**

Merci de nous fournir le chiffre d'affaire prévisionnel et réel pour le site de CASTRES.

##### **REPONSE**

Voici les chiffres en termes de chiffre d'affaire :

| CA    |             |
|-------|-------------|
|       | Réel Budget |
| Mois  | 8,6 9,2     |
| Cumul | 35,8 35,0   |

#### **CFDT-3. Données effectifs**

Arrivée de nouveaux collaborateurs sur CASTRES : merci de nous fournir le nombre d'arrivées réelles et prévues sur l'année.

Le nombre de personnes dépendant du site de CASTRES détachées en Assistance technique sur d'autres sites.

##### **REPONSE**

Nous ne relevons aucune entrée & sortie sur les 2 derniers mois.

Il n'y a pas de personnes dépendant du site de Castres détachées en AT sur d'autres sites.

## CFDT-4. Inter-contrat

Merci de fournir le standby prévisionnel sur 1 mois ?

Le standby réel des 3 mois passés ? (Voir CR du CE).

Fournir les chiffres en ETP et en nombre de salariés concernés pour Castres toutes entités confondues

### REPONSE

0,7 ETP (équivalent temps plein) sont actuellement en inter-contrat sur le site de Castres à fin avril.  
Il en est prévu 0,7 à fin mai et 0,7 à fin juin.

## CFDT-5. Prestations

Nombre de prestations sur le site de CASTRES ainsi que les postes occupés

Le nom des différentes sociétés de prestation.

### REPONSE

En avril, nous décomptons 3 prestations actives représentant un volume de 2 ETP.  
(2 prestataires KEYNAN et 1 prestataire TREFLE INGENIERIE).

## CFDT-6. Répartition des effectifs

Serait-il possible de disposer des chiffres sur la répartition des salariés par entité (DPI, OIC, CSK, C2S,...) et par catégorie (cadres et mensuels) pour le site de Castres ? (En distinguant homme/femme)

| Année                                              | 17  | 2018 |     |      |           |         |          |          |          |         |         |         |
|----------------------------------------------------|-----|------|-----|------|-----------|---------|----------|----------|----------|---------|---------|---------|
| Mois                                               | Déc | Jan  | Fév | mars | avr<br>il | ma<br>i | Jui<br>n | Ao<br>ut | Sep<br>t | Oc<br>t | No<br>v | Dé<br>c |
| Total inscrits (composé des CDI actifs + inscrits) |     |      |     |      |           |         |          |          |          |         |         |         |
| CDI actifs                                         |     |      |     |      |           |         |          |          |          |         |         |         |
| CDD                                                |     |      |     |      |           |         |          |          |          |         |         |         |
| Commerciaux                                        |     |      |     |      |           |         |          |          |          |         |         |         |
| RH                                                 |     |      |     |      |           |         |          |          |          |         |         |         |
| Autres Sites TS                                    |     |      |     |      |           |         |          |          |          |         |         |         |
| Sous-traitants                                     |     |      |     |      |           |         |          |          |          |         |         |         |
| Alternant                                          |     |      |     |      |           |         |          |          |          |         |         |         |
| Stagiaire                                          |     |      |     |      |           |         |          |          |          |         |         |         |
| Salariés inscrits *                                |     |      |     |      |           |         |          |          |          |         |         |         |

\* Salariés en arrêt maladie longue durée, en congé parental, en disponibilité, ....

### REPONSE

Répartition des effectifs du site à fin avril 2019 = 104 (CDI)

- Fonctions Transverses : 3
- Région TSV : 7
- Région SO : 6
- OIC : 87
- CTE : 1

Il y a 11 femmes et 93 hommes sur le site.

## CFDT-7. Stagiaires, apprentis

Nombre d'offres sur Castres, de demandes sur Castres, de refus, d'acceptation (avec répartition H, F)

### REPONSE

Sont prévus :

- Le recrutement d'un contrat de professionnalisation en assistantat
- L'arrivée de 3 stagiaires Bachelors en septembre

## CFDT-8. Les contrats clients arrivant sur CASTRES (nouveau client ou transfert d'activité)

Pour les affaires perdues / gagnées et en cours merci de préciser le périmètre, leur budget, le nom du client.

Pour les affaires gagnées, pouvez-vous nous donner l'impact en ETP pour le centre de CASTRES ainsi que les services impactés.

### REPONSE

Nous n'avons pas de nouveaux contrats ou transfert d'activité à signaler.

## CFDT-9. Astreintes (1)

Merci de donner le nombre de personnes par type d'astreinte. Ceci afin de pouvoir réaliser un suivi et faire la distinction entre astreinte RUN et intervention projet déguisée.

Merci de préciser pour chaque ligne :

- Le nombre de personnes impactées par service,
- De distinguer l'état / salarié non Nominatif du nombre de semaines d'astreintes

|                                 | Nombre<br>De semaines | Nombre de salariés<br>impactés | Heures<br>d'intervention<br>générées |
|---------------------------------|-----------------------|--------------------------------|--------------------------------------|
| Hebdomadaire 24H                |                       |                                |                                      |
| Hebdomadaire nuit et WE         |                       |                                |                                      |
| Week-end                        |                       |                                |                                      |
| Nuit pendant jour ouvrable      |                       |                                |                                      |
| Nuit (dimanche et jours fériés) |                       |                                |                                      |
| Jour normalement travaillé      |                       |                                |                                      |
| 24h normalement travaillé       |                       |                                |                                      |
| 24h le samedi                   |                       |                                |                                      |
| 24h dimanche ou jours fériés    |                       |                                |                                      |
| <b>TOTAL</b>                    |                       |                                |                                      |
|                                 |                       |                                |                                      |

### REPONSE

Voici le reporting du nombre d'astreinte par module d'astreinte depuis le début de l'année :

| 2019 - PERIMETRE THALES SERVICES - CASTRES<br>Astreintes En Nombre |                                             | JANV-2019<br>Sem 01-04 | FÉVR-2019<br>Sem 05-08 | MARS-2019<br>Sem 09-13 | AVR-2019<br>Sem 14-17 | Total<br>Année |
|--------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|-----------------------|----------------|
| 1                                                                  | Astreinte Hebdo 24 heures                   | 15                     | 19                     | 22                     | 13                    | 69             |
| 2                                                                  | Astreinte Hebdo Nuit Et WE                  | 9                      | 7                      | 5                      | 4                     | 25             |
| 3                                                                  | Astreinte de Week-end                       | 7                      |                        | 1                      | 4                     | 12             |
| 4,1                                                                | Astreinte de nuit(jour ouvrable)            | 26                     | 13                     | 12                     | 8                     | 59             |
| 4,2                                                                | Astreinte de nuit(dimanche ou jour férié)   |                        |                        |                        |                       |                |
| 5                                                                  | Astreinte un jour normalement travaillé     |                        |                        |                        |                       |                |
| 6                                                                  | Astreinte 24h un jour normalement travaillé | 2                      | 15                     | 13                     | 24                    | 54             |
| 7,1                                                                | TS Astreinte 24h un samedi                  | 5                      | 8                      | 5                      | 6                     | 24             |
| 7,2                                                                | Astreinte 24h dimanche ou jour férié        | 6                      | 6                      | 5                      | 11                    | 28             |
| <b>TOTAL</b>                                                       |                                             | <b>74</b>              | <b>80</b>              | <b>67</b>              | <b>76</b>             | <b>297</b>     |
| Nombre de Salariés Concernés                                       |                                             | 28                     | 24                     | 25                     | 22                    | 34             |

## CFDT 10 Astreintes(2)

Merci de nous fournir le nombre de personne par type astreinte purement projet pour le mois

|                                 | Nombre<br>De semaines | Nombre de salariés<br>impactés | Heures<br>d'intervention<br>générées |
|---------------------------------|-----------------------|--------------------------------|--------------------------------------|
| Hebdomadaire 24H                |                       |                                |                                      |
| Hebdomadaire nuit et WE         |                       |                                |                                      |
| Week-end                        |                       |                                |                                      |
| Nuit pendant jour ouvrable      |                       |                                |                                      |
| Nuit (dimanche et jours fériés) |                       |                                |                                      |
| Jour normalement travaillé      |                       |                                |                                      |
| 24h normalement travaillé       |                       |                                |                                      |
| 24h le samedi                   |                       |                                |                                      |
| 24h dimanche ou jours feries    |                       |                                |                                      |
| <b>TOTAL</b>                    |                       |                                |                                      |
|                                 |                       |                                |                                      |

**Merci de préciser par écrit les réponses de mars.**

### REPONSE

Voir les éléments de réponse fournis à la question 9.

## CFDT 11 Nombre d'astreinte majorée

Merci de nous fournir le nombre d'astreinte majorée par type d'astreinte. Rajouter janvier car non fourni au dernier DP.

**Merci de préciser par écrit les réponses de mars.**

### REPONSE

Ces données seront transmises sur le prochain compte rendu de réunion.

## CFDT 12 Nombre de salarié concerné par les majorations

Merci de nous fournir le nombre de personne concernée par les majorations réparties par service. Rajouter janvier car non fourni au dernier DP.

**Merci de préciser par écrit les réponses de mars.**

### REPONSE

Nous adressons la même réponse qu'à la question précédente.

## CFDT 13 Heures Intervention

Conformément au code du travail faisant référence aux prérogatives DP sur les conditions de travail, nous souhaitons connaître les heures d'intervention effectuées par type d'astreinte.

**Merci de préciser par écrit les réponses de mars.**

**Comment contrôlez-vous le code du travail concernant les temps de repos des salariés intervenant la nuit et pendant le WE ?**

### REPONSE

Voir les éléments de réponse fournis à la question 9.

Concernant le respect du repos légal de 11h entre 2 journées consécutives de travail, nous sensibilisons régulièrement le management sur le sujet.

Tout salarié, qui rencontrerait des difficultés à respecter ce repos, est invité à se rapprocher des RH pour étudier sa situation.

## **Questions nouvelles :**

### **CFDT 14 Astreintes**

Merci de nous faire un point d'avancement sur les astreintes nationales.

#### **Point d'avancement.**

#### **REPONSE**

Concernant le CS Applications :

- Le regroupement des astreinte BDD Cholet & Castres est effectif => passage à 5 intervenants.
- BDD tourne sur 2 astreintes : Paris et Province.
- Sur le regroupement des astreintes WEB ELC1 & Cholet, les ateliers se poursuivent. La 1<sup>ère</sup> bascule ELC1 vers le mutualisé Cholet est prévue en Juin. Le passage de 2 à 5 a été réalisé avec l'intégration des équipes de Castres sur le périmètre historique Cholet.

Concernant le CS Infrastructures :

- Pas d'avancement ce mois.

### **CFDT 15 Point d'avancement sur la salle de repos définitive Thales**

Merci de nous dire où en sont les investigations sur la salle de repos définitive.

A quelle étape en sommes-nous ? Il semblerait que les commandes soient passées.

#### **Point d'avancement.**

#### **REPONSE**

L'architecte sera présent sur site avec le maître d'œuvre début Juin pour les premières études de réalisation. Les commandes ont été passées.

### **CFDT 16 Changement de coefficient (transition)**

Selon l'accord transition

Les salariés embauchés indice 108 ayant plus de 6 ans d'ancienneté dans le coefficient Syntec, passeront indice 114 au 1er janvier 2016, puis indice 120 au 1er janvier 2017.

Attention : pour ces personnes uniquement : ils passeront indice 125 au 1er janvier 2019 pour tenir compte du fait qu'ils auraient dû être positionnés dès le 1er janvier 2016

#### **Point d'avancement.**

#### **REPONSE**

Nous avons identifié une dizaine de personnes concernées par une revalorisation salariale du fait de ce changement de coefficient de 120 à 125 au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Une de ces personnes ayant déjà eu 5% d'AI cette année au titre du TGA (revalorisation TGA fixée à 5% maximum par an sur Castres), elle ne sera pas concernée à court terme par le rattrapage que nous allons faire sur la paie de juin pour les 9 autres (dont certains ont déjà eu X % au titre du rattrapage TGA mais moins de 5%).

La régularisation sera donc effective sur la paie de juin versée début juillet.

## CFDT 17 CPO et NEO

Dérive constatée sur les MEP : il semblerait que sur une même demande de MEP, plusieurs demandes de correctifs s'enchaînent sur la même demande sans aucune possibilité de tracer ses extensions (pouvant bloquer plusieurs heures voir la journée d'un CPO). Cela arrive souvent sur IDFM. Pouvez-vous remettre cette pratique sous contrôle ?

**Le problème persiste. Point d'avancement.**

### REPONSE

Un point a été fait avec le responsable CPO qui n'a pas remonté de problème particulier sur le sujet. A situation semble revenue à un niveau de fonctionnement normal.

## CFDT 18 Transfert de compétences

Point sur la cellule IVVQ et échéance.

**Point d'avancement.**

### REPONSE

Des travaux sont en cours dans le cadre d'un plan d'actions global sur le delivery porté par le Segment Infogérance. Il n'y a pas de date de déploiement connue à ce stade.

## CFDT 19 Pression IDFM

La pression continue.

**Point d'avancement.**

### REPONSE

Un nouveau SDM a été positionné en renfort du SDM en place. Un incident manager de plus grande envergure a par ailleurs été nommé. Le sujet est donc en cours de résolution.

## CFDT 20 Réunion et conf call dans les open space

Force est de constater que l'organisation NEO a un impact sur l'organisation du travail et plus particulièrement sur la tenue de réunion nationale. Ces réunions ont lieu par téléphone. Elles remplacent les réunions de service qui avaient lieu dans nos salles de réunion.

Aujourd'hui elles se sont multipliées (certaines se tiennent de façon quotidienne) et se font dans les open space même entre personne du site de castres ce qui entraînent des bruits de fonds permanents.

Les salles de réunion sont donc peu utilisées (notamment les salles 4, 5 et le kiosque). Il faudrait remettre une règle pour que toutes les réunions téléphoniques, conf call etc aient lieu dans des salles de réunion.

Cette dérive en a entraîné une autre, les coups de téléphone personnels se font aussi depuis les open space et plus dans les endroits au calme (lieu de passage, salle de pause ou autres). Il faudrait peut-être prévoir un endroit (sortie parking non utilisée anciennement prévue comme entrée personnel et isolée par une porte ou autres pour aménager un coin téléphonique)

**Point d'avancement sur les bonnes pratiques.**

### REPONSE

De nombreux rappels aux « bonnes pratiques » sont faits aux responsables opérationnels. La proposition de mise à disposition d'un endroit permettant les appels personnels est à l'étude dans le cadre d'une évolution plus globale de l'aménagement du site (horizon 2020).

## CFDT 21 Départ des RH

Certains dossiers sont en souffrance tels

Le départ à la retraite d'un salarié qui doit partir le 24 mai et qui n'a pas de retour de la RH.

Le passage au coefficient 125.

Le changement de poste de certains (transfert pilotage et exploitation) qui attendent toujours soit leur avenant soit une suite à leur transfert (immersion).

Peut-on avoir un organigramme du service Rh pour savoir qui fait quoi ?

### REPONSE

La situation du salarié sur le départ en retraite a été gérée. L'intéressé est à présent au clair sur sa situation.

Le point relatif au changement de coefficient prévu dans le cadre de la transition sociale a été traité (cf. réponse question 16 de ce compte-rendu).

A noter qu'il n'y a pas d'avenant dans le cadre d'un changement de poste. En revanche, les plans d'accompagnement éventuellement définis dans le cadre de mobilité interne (formation, évolution salariale à moyen terme...) sont partagés directement avec les intéressés. Les situations évoquées sont en cours.

L'organigramme de la DRH et en cours de refonte et sera communiqué prochainement au sein de l'organisation.

Pour rappel, concernant le site de Castres, les RRH sont :

- Céline MAGALHAES pour les CS Réseaux, Pilotage de Production, Cloud et Customer Care
- Jean-Mathieu CHABBERT pour les CS Applications et Infrastructures
- Emilie PAGUE pour la Région Transverse et les Fonctions Transverses
- Cendra PAULET pour la Région Sud-Ouest

## CFDT 22 Retraite d'un salarié CPO

Qui est en charge du dossier retraite de Mr Chretien ? Il attend toujours les réponses à ses interrogations sur son départ imminent en congés.

### REPONSE

La réunion des Délégués du Personnel n'a pas pour vocation d'évoquer des situations individuelles.

Pour autant, le sujet a été traité à la question précédente.

## CFDT 23 Bornes électriques

Peut-on étudier l'installation de bornes électriques sur le parking ?

### REPONSE

Le point va être étudié (réflexion globale Groupe).

## CFDT 24 Point d'avancement sur les accords en cours (CSE, dialogue social élections, etc)

### REPONSE

Les négociations sont en cours. Un point sera fait le moment venu.

## CFDT 25 Médaille du travail

Les salariés ont rempli début janvier le formulaire indiqué par la RH pour la demande de la médaille du travail (session juillet) et l'ont envoyé à la préfecture d'Albi qui a renvoyé à Thales services ces demandes mi-janvier

informant la société que les demandes se font pour le Tarn depuis le 1<sup>er</sup> janvier au format électronique. Comment se fait-il que les salariés ne soient informés que depuis le 16 mai par transmission du dit courrier en date du 16 janvier ?

## REPONSE

Le point concernant le fait que les demandes pour le Tarn uniquement doivent se faire au format électronique est pris en compte. Il sera intégré dans les communications relatives aux médailles du travail.

Concernant les cas évoqués, nous invitons les salariés concernés à refaire les démarches de manière dématérialisées.

|                                                       |
|-------------------------------------------------------|
| <b>PROCHAINE REUNION : Jeudi 13 juin 2019 à 14h30</b> |
|-------------------------------------------------------|